

# Rapport annuel 2010



SOCIÉTÉ POUR  
LES PEUPLES  
MENACÉS





**Éditrice:** Société pour les peuples menacés Suisse, Schermenweg 154, CH-3072 Ostermundigen, Tél.: 031 311 90 08, Fax: 031 311 90 65, E-mail: info@gfbv.ch, Internet: www.gfbv.ch **Compte où verser les dons:** Berner Kantonalbank (BCBE): IBAN CH05 0079 0016 2531 7232 1 **Rédaction:** Franziska Stocker, Rahel Zürer **Mise en page:** Franziska Stocker **Concept mise en page:** Clerici Partner AG, Zurich **Traduction:** weiss traductions, Zurich **Photo couverture:** Casique Moreira, Indien Asurini, vit dans la région où est planifié le barrage de Belo Monte au Brésil, septembre 2010 **Photo au verso:** Autochtone maya au Guatemala **Crédit photos:** Rebecca Sommer (couverture), Rebecca Sommer (p.3), IPPNW Allemagne (p.4), Rebecca Sommer (p.6), Rebecca Sommer (p.7), SPM Bosnie-Herzégovine (p.8), Markus Hubacher (p.8), SPM/Rahel Zürer (p.9), Dzafer Buzoli (p.10), Franziska Stocker (p.11), Hamed Saber (p.12), SPM/Flavia Fries (p.13), UNHCR/Z. Sinclair (p.14), Rita Willaert (p.23), SPM Suisse (portraits de l'équipe, p.24), mad (portraits du comité, p.25), SPM (p.26), Fritz Berger (verso) **Tirage:** 3000 exemplaires **Copyright:** 2011 Société pour les peuples menacés Suisse **Impression:** gdz AG, Zurich, Cycle Offset papier recyclé 100% **ZEWO:** La SPM est une institution d'utilité publique reconnue par le ZEWO. Ce dernier garantit l'utilisation à des fins déterminées et transparente des dons.



- 5** Éditorial
- 6** Brésil
- 8** Bosnie, Tchétchénie, Chine
- 10** Kosovo
- 12** Iran
- 14** Sri Lanka, Niger
- 15** Finances : rapport  
de prestation/révision
- 16** Finances : bilan
- 18** Finances : compte de résultat
- 22** Finances : remarques concernant  
le compte de résultat
- 24** Équipe
- 25** Comité
- 26** Association



Invitée par la SPM, **Azara Jalawi, une représentante touareg**, a témoigné des conséquences désastreuses que son peuple subit en raison de l'exploitation de l'uranium.

## Éditorial

Pour les organisations de défense des droits de l'Homme, les succès ne sont pas monnaie courante; le temps est souvent long avant d'obtenir des changements au bénéfice des minorités ou des peuples autochtones. C'est pourquoi nous sommes d'autant plus réjouis que grâce à notre campagne fiable et crédible, presque toutes les familles roms qui vivaient depuis plus de dix ans dans des camps contaminés par le plomb dans la ville de Mitrovica, dans le nord du Kosovo, ont pu être relogées dans des maisons neuves et leur assurant toute sécurité.

En janvier, nous avons exigé, en collaboration avec Rebiya Kadeer, l'activiste ouïghoure des droits de l'Homme, que la Suisse accueille deux citoyens ouïghours innocents détenus à Guantanamo pendant huit ans. Quelle ne fut pas notre joie lorsque le canton du Jura a ouvert ses portes aux deux frères au mois de mars 2010!

La SPM et l'Association suisse contre l'impunité (TRIAL) ont également déposé une plainte contre le journal « La Nation », de tendance droite, pour négation de génocide, enfreignant donc la norme pénale sur le racisme. Le jour même, « La Nation » relativisait les déclarations faites précédemment dans le journal, et le juge a ordonné que ces déclarations soient retirées de leur site Internet.

Des recherches menées par la SPM sur la construction prévue d'un mégabarrage à Belo Monte ont révélé que celui-ci allait déclencher une industrialisation à grande échelle sur le dos des autochtones. La SPM s'investit pour l'octroi d'un droit de parole à ces populations.

Les pages qui suivent vous fourniront de plus amples informations sur les activités variées que la SPM a menées au profit des minorités et des peuples autochtones au cours de l'année 2010. Cette année, plusieurs collaborateurs et collaboratrices ont quitté l'équipe, après pour certains de longues années de bons et loyaux services: Kaspar Haller, Regula Hafner, Nadia Imgrüt ainsi que Hans Stutz. Nous les remercions vivement pour leur engagement.

Nous tenons également à remercier sincèrement nos membres, les donateurs et donatrices, les fondations ainsi que les pouvoirs publics de leur soutien à la SPM par des dons et des idées. Leur générosité et leur solidarité nous permettent de poursuivre durablement notre engagement en faveur des minorités et des peuples autochtones.

*Ruth-Gaby Vermot-Mangold, présidente, Christoph Wiedmer, directeur*

## ➤ Brésil : le barrage de Belo Monte menace des autochtones

**Le troisième plus grand barrage au monde est censé voir le jour dans l'État fédéré de Pará, au Brésil. Cela serait synonyme d'un déplacement de milliers d'habitants et de la perte d'une flore et d'une faune endémiques.**

Le gouvernement brésilien a donné son feu vert à la construction du barrage de Belo Monte en février 2010. Ce projet risque de détruire les bases de vie de la population autochtone et de restreindre considérablement son mode de vie traditionnel. En outre, la SPM redoute qu'il ne s'agisse que d'un début: la construction de nombreux autres barrages est d'ores et déjà prévue. À

cela s'ajoute que la région dans son ensemble regorge de matières premières, si bien que plusieurs entreprises ont déjà déposé des demandes pour effectuer des forages d'essai en vue de rechercher des ressources minières, y compris au cœur des réserves indigènes. C'est pourquoi la SPM a lancé une campagne de soutien aux populations autochtones en 2010, visant à leur permettre d'exercer leur droit de participation concernant les projets économiques d'envergure dans leur région. Début 2010, la SPM a envoyé une lettre au président brésilien, Lula da Silva, exigeant que ce dernier octroie un droit de participation aux décisions aux populations autochtones concernées par le projet de barrage.



**Manifestation d'autochtones** contre le projet de barrage à Itaituba, point de confluence des quatre rios amazoniens/Brésil.

Rebecca Sommer, une activiste de la SPM, s'est ensuite rendue en Amazonie pour un séjour de plusieurs mois et y a rencontré différentes communautés autochtones pour collecter leurs avis sur le projet de barrage. La SPM a donc pu utiliser ces documents photos et vidéos pour faire entendre les revendications des autochtones en Suisse et au niveau international. Puis en novembre, ayant recolté de nombreuses informations de la part de représentants autochtones, la SPM a déposé une plainte auprès du parquet fédéral brésilien, réclamant une vérification de la procédure d'autorisation. La SPM exigeait dans cette plainte que l'autorisation de construction du barrage soit suspendue si l'ensemble des consignes et règlements n'avait pas été respecté. À ce jour, les autochtones, soutenus par la SPM et d'autres organisations, ont pu empêcher le début des travaux.



**La construction** du barrage entraînerait l'assèchement de cette boucle du fleuve Xingu. Pourtant, la tribu autochtone des Jurunas dépend du fleuve tant pour pêcher que pour se déplacer.

***«La construction du barrage de Belo Monte  
n'est qu'un début.»***

**SUISSE/BOSNIE :**

## Une plainte contre des négationnistes du génocide de Srebrenica

Dans un article du journal suisse « La Nation », porte-voix du parti de droite à tendance radicale la « Ligue vaudoise », deux rédacteurs ont qualifié le génocide serbe de Srebrenica de « pseudo-massacre ». Ils contestaient non seulement l'assassinat de plus de 8000 hommes musulmans, mais également les atrocités dans les camps de concentration ainsi que les viols de masse perpétrés par des Serbes bosniaques, alors même que ces crimes ont déjà été confirmés et condamnés par plusieurs instances judiciaires nationales et internationales. Après avoir dû endurer l'horreur de la guerre, le fait que certains puissent nier l'existence de ces crimes est au-delà du supportable pour les victimes et leurs proches. C'est pourquoi la SPM et l'Association suisse contre l'impunité (TRIAL) ont introduit une plain-



**Cimetière** dans les environs de Srebrenica, où le génocide a fait plus de 8000 victimes musulmanes.



**Action de protestation** de la SPM contre l'impunité en Russie.

te auprès de l'autorité d'instruction pénale du canton de Vaud pour négation de génocide et pour crime contre l'humanité. À l'avenir également, la SPM Suisse, en collaboration avec la section Bosnie-Herzégovine de la SPM, s'engagera en faveur d'une cohabitation multiculturelle en Bosnie et s'élèvera contre les déclarations de nature à empêcher une réconciliation des différentes ethnies ou à troubler une vie paisible en communauté; si elle l'estime nécessaire, la SPM n'hésitera pas à engager des démarches judiciaires.

**TCHÉTCHÉNIE :**

## Stop à l'impunité en Russie

Exécutions extrajudiciaires, condamnations arbitraires et torture: en 2010, ces pratiques ont continué d'être d'actualité en Tchétchénie. Pour les victimes, le seul espoir de justice consiste à déposer un recours devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Cette dernière a déjà condamné la Russie à plus d'une centaine de reprises pour cause de violation des droits de l'Homme. Pourtant, la Russie rechigne à faire appliquer les peines aux responsables.

À l'occasion de la Conférence ministérielle qui s'est tenue à Interlaken en février

2010, se réunissant dans le but de faire avancer la réforme de la CEDH pour remédier à la surcharge de travail chronique à laquelle la cour est confrontée, la SPM a appelé les ministres des 47 États membres du Conseil de l'Europe, à travers une action de protestation, à condamner l'impunité en Russie et à contraindre le gouvernement russe à appliquer la Convention européenne des droits de l'Homme. Près d'un tiers des affaires pendantes de la CEDH (38 850 sur 139 700) concernent la Russie. Lors de la visite d'État de la conseillère fédérale Doris Leuthard à Sotchi en août 2010, la SPM a renouvelé ses critiques au sujet de l'impunité en Russie, enjoignant la ministre à aborder le sujet au cours de ses entretiens avec le président russe Medvedev pour que la Russie s'engage à protéger efficacement les activistes des droits de l'Homme et à poursuivre les coupables de manière conséquente.

#### CHINE:

### Des minorités victimes de répression

En janvier 2010, la SPM a organisé une conférence de presse avec Rebiya Kadeer, une activiste ouïghoure nommée à plusieurs reprises pour le prix Nobel de la paix. À cette occasion, elle a enjoint le Conseil fédéral d'accueillir en Suisse pour des raisons humanitaires deux Ouïghours, détenus pendant huit ans dans la prison américaine de Guantanamo alors qu'ils étaient innocents. Un retour en Chine les exposerait à des risques élevés de persécution. Par ail-



À Berne, **Rebiya Kadeer**, militante des droits de l'Homme, parle de la situation difficile pour les minorités en Chine.

leurs, elle a exhorté la Suisse à creuser davantage le sujet de la politique des minorités dans le cadre de son dialogue avec la Chine sur la question des droits de l'Homme. C'est avec joie que la SPM a pris connaissance de la décision du canton du Jura, en mars 2010, d'accueillir les deux Ouïghours, leur permettant enfin de vivre à nouveau en liberté.

En octobre, lorsque la police népalaise a violemment confisqué les urnes destinées au vote pour les élections des Tibétains en exil, la SPM a adressé un courrier à la conseillère fédérale, Micheline Calmy-Rey, l'appelant à s'engager en faveur de la remise des urnes électorales et de l'accueil de réfugiés tibétains par le Népal. Enfin, en novembre 2010, la SPM et d'autres organisations ont conjointement formé une requête à l'attention du gouvernement suisse exigeant que l'accord de libre-échange pour lequel des négociations sont en cours avec la Chine contienne des clauses contraignantes relatives aux droits humains.

## ➤ Kosovo : des familles roms quittent les camps contaminés par le plomb

**Après plusieurs années d'efforts constants, les premiers Roms ont enfin pu quitter les camps contaminés par le plomb de Mitrovica au mois d'août 2010. Malgré cela, la plus grande minorité ethnique d'Europe est de plus en plus victime de discriminations.**

Pendant plus de dix ans, quelque 200 familles roms ont vécu dans des camps de réfugiés contaminés par le plomb dans la ville de Mitrovica, au nord du Kosovo. Suite à une pression internationale – exercée notamment par la SPM, qui a mené une campagne intensive en faveur de la fermeture des camps depuis 2009 – les premières familles roms ont enfin pu s'installer dans

des logements alternatifs en août 2010. Dzafer Buzoli, représentant SPM au Kosovo et lui-même rom, a accompagné la mise en œuvre du projet de relogement; sa collaboration a été précieuse en tant que lien entre la population rom et la communauté internationale ainsi qu'avec l'État kosovare. En outre, il s'est démené pour faire en sorte que les réfugiés bénéficient des soins médicaux qui sont indispensables. La fermeture des camps marque la concrétisation d'un objectif majeur de la campagne SPM.

Au mois de février, la SPM a ensuite enjoint le Conseil fédéral de suspendre les reconduites forcées de Roms de la Suisse vers le Kosovo jusqu'à ce que ceux qui ont déjà été reconduits se voient proposer des conditions de vie décentes. La SPM s'est par ailleurs attelée à la construction d'un réseau d'information qui puisse être rapidement réactif en cas de difficultés sociales sévères suite à des retours au Kosovo.

En France, la situation des Roms s'est dramatiquement détériorée au cours de cette année. À la fin du mois de juillet 2010, le président Nicolas Sarkozy a annoncé que près de la moitié des 600 camps de Roms illégaux allaient être démantelés en l'espace de trois mois. La SPM a lancé un appel public à l'attention du président français, exigeant la suspension immédiate des reconduites de Roms à la frontière ainsi que la mise en place, enfin, de programmes de soutien appropriés pour cette minorité ethnique.



**Après 10 ans** dans un camp de réfugiés contaminé par le plomb, enfin le déménagement dans une maison neuve et sûre.



Quel avenir pour les Roms en Europe?

***« Un peu partout, les Roms font  
office de boucs émissaires. »***

## ➤ Iran : la situation demeure critique

**Cette année, la campagne SPM s'est concentrée sur trois domaines: les relations économiques, le dialogue sur les droits de l'Homme ainsi que la situation des minorités.**

Bien que la précarité de la situation des droits de l'Homme en Iran soit tout à fait notoire, et ce depuis longtemps, le groupe suisse EGL, du secteur énergie, a tenu jusqu'à il y a peu à maintenir son contrat avec la société iranienne d'exportation de gaz (NIGEC). Sous la pression renforcée de

la communauté internationale – et après que d'autres grands groupes se sont retirés du marché de l'énergie avec l'Iran (p. ex. Trafugura) – le groupe EGL s'est retrouvé de plus en plus sur la défensive au point, d'après ce qui ressort des échanges avec la SPM, de se sentir contrainte au mois d'octobre de suspendre le contrat de plusieurs milliards de francs avec la NIGEC. La SPM a salué le retrait d'Iran du groupe EGL et a instamment enjoint à ce dernier de ne pas envisager de reprise des échanges commerciaux avec l'État iranien avant que la situation relative aux droits de l'Homme ne se soit réellement améliorée sur place.



**Manifestations** de la population contre le régime, à Téhéran.

Le dialogue sur les droits de l'Homme établi depuis 2003 entre la Suisse et l'Iran fut également l'objet d'un examen critique de la part de la SPM. Les atteintes aux droits de l'Homme que l'on observe en Iran, graves et persistantes, démontrent clairement une absence de volonté de la part du régime iranien à prendre en compte les critiques vis-à-vis de l'application des droits de l'Homme. C'est pourquoi la SPM a mis en cause à différents niveaux ce dialogue infructueux.

En 2005, de nombreuses minorités iraniennes ont lancé une initiative commune promouvant une meilleure intégration des minorités dans l'Iran de demain. Dans le cadre de cette initiative, la SPM a organisé en décembre 2010 un séminaire à l'Institut du fédéralisme de Fribourg, rassemblant douze représentantes et représentants de différentes minorités iraniennes pour leur présenter plus en détail le modèle fédéral suisse. L'objectif du séminaire consistait à réunir des apports concrets et réalistes pour alimenter la discussion sur d'éventuels modèles fédéralistes pour l'Iran de demain.



Des représentants de minorités iraniennes invités en Suisse par la SPM s'informent sur le fédéralisme.

***« La SPM condamne les échanges commerciaux conclus au détriment des droits de l'Homme. »***

**SRI LANKA:****Les crimes de guerre doivent être examinés de manière indépendante**

À l'occasion de la manifestation de commémoration organisée à Zurich au mois de mai en mémoire des victimes de la guerre qui a sévi pendant près de 30 ans au Sri Lanka, la SPM a condamné les crimes de guerre et les atteintes aux droits de l'Homme d'une gravité certaine commis en premier lieu par le gouvernement sri lankais, mais également par les Tigres tamouls, ainsi que l'absence de sanction de ces crimes.

Dans l'édition de novembre de la revue Voice, la SPM a fait le point sur la situation au Sri Lanka, un an après la fin de la guerre civile. Le cœur du dossier était consacré à la condition de la minorité tamoule, qui a le plus souffert de la guerre et qui en subit la majorité des conséquences.

Dans une pétition adressée au mois de décembre à la commission d'experts de l'ONU pour le Sri Lanka, la SPM a appelé cette dernière à entamer un examen indépendant de l'ensemble des crimes de guerre et des atteintes aux droits de l'Homme perpétrés par chacune des parties belligérantes et à traduire les coupables en justice. La commission avait été créée à l'initiative du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki Moon, pour le soutenir dans la détermination des démarches à adopter. À ce propos, la SPM a régulièrement indiqué qu'une paix durable au Sri Lanka ne serait possible qu'à partir du moment où il serait mis fin à l'impunité et où la minorité tamoule bénéficierait des mêmes droits que les autres Sri Lankais sur le plan politique, social et culturel.



Camp de réfugiés au Sri Lanka.

**NIGER:****Une représentante touareg de visite en Suisse**

Invitée en septembre 2010 par la SPM, Azara Jalawi, une militante touareg de la république du Niger, a participé à un congrès international qui se tenait à Bâle sur les peuples autochtones et l'exploitation de l'uranium. L'extraction d'uranium, démarrée au Niger il y a 40 ans par le groupe français Areva, est source de gros problèmes pour les communautés touaregs. Elles ont d'abord été chassées de leurs terres et souffrent aujourd'hui des conséquences sur la santé entraînées par l'exploitation de l'uranium. La SPM et Mme Jalawi exigent que la société Areva prenne ses responsabilités et améliore enfin les conditions de vie de la population autochtone. Les personnes devraient être davantage informées sur les conséquences des radiations et il reste du pain sur la planche en matière de prévention santé. La SPM a saisi l'opportunité de la visite en Suisse de la représentante touareg pour sensibiliser les autorités et les organisations suisses au sujet des conditions difficiles que les peuples autochtones confrontés à l'exploitation de l'uranium doivent endurer.

# Rapport de prestation

Avec CHF 1514.728.14 de dépenses et des recettes s'élevant à CHF CHF 1.479.011.11, la SPM a conclu l'année avec un déficit de 35.717.03, qui devrait être mis à la charge du capital de l'association. Le déficit est dû principalement à la mise en place d'une obligation qu'une agence avait contractée envers la SPM. Le capital de l'organisation s'élevait au 1.1.2011 à CHF 83.766.49. Les liquidités étaient assurées tout au long de l'année, ainsi que les obligations de la SPM par rapport aux fonds liés.

Les dépenses en matière de salaires et de charges sociales n'ont que légèrement augmenté. Toutefois, les contributions pour projets ont permis de financer moins de salaires que l'année précédente.

S'agissant des frais liés à l'administration, les dépenses de locaux ont augmenté en raison du déménagement dans des bureaux plus spacieux. Les autres dépenses administratives sont restées sensiblement égales à celles de 2009. S'agissant de la communication, on a observé des dépenses supplémentaires significatives. L'augmentation du nombre de membres a entraîné une augmentation des coûts pour le suivi de ceux-ci; la production du nouveau rapport annuel et de la revue *Voice* a été un peu plus coûteuse, et des investissements ont été réalisés en vue de la mise en ligne prochaine d'un nouveau site Internet. Par contre, les charges liées au fundraising ont significativement diminué en raison de la réduction des stands d'informations. En 2010, la SPM a vu le nombre de ses membres légèrement augmenter et en compte désormais environ 12 900.

Les dépenses dans les domaines des projets et de la politique ont diminué par rapport à l'année précédente en raison de la diminution du nombre d'activités dans certains projets (clôture avec succès du projet Afghanistan, diminution de l'engagement en Afrique).

Dans l'ensemble, la SPM a engrangé moins de recettes que l'année précédente. D'un côté, la prospection de fonds pour les projets a été moins importante, de l'autre, les recettes ont subi une baisse en raison d'une réduction des activités de fundraising. Par contre, les recettes de cotisations de membres ont augmenté. Concernant le montant des dons en général, il était supérieur à ce qui avait été budgété, mais il était inférieur à celui de l'année précédente, où nous avions eu le privilège de comptabiliser un don considérable inattendu.

## Révision

Le bilan et les comptes annuels ont été vérifiés par la société fiduciaire TIS GmbH, à Berne, le 24 février 2011. Selon ses conclusions, les comptes annuels reflètent une image fidèle de la situation financière et de la fortune de la SPM, conformément aux Swiss GAAP RPC 21, aux lois suisses et aux statuts de la SPM. La fiduciaire TIS confirme également que les dispositions du label ZEW0 sont respectées. Le label de qualité ZEW0 garantit une gestion des dons consciencieuse et conforme aux buts fixés.

Le rapport de révision (bilan, compte de profits et pertes, fonds) est disponible dans sa version complète auprès du secrétariat et peut être téléchargé sur le site Internet de la SPM.

# 16 Bilan au 31.12.2010

COMPTE DÉNOMINATION	REMARQUES	DEVISE ÉTR.	ACTIFS (CHF)	PASSIFS (CHF)	% ANNÉE PRÉC. (CHF)
<b>ACTIFS</b>					
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>					
1000 Caisse			20 832.64		7,15
1010 CP 30-27759-7			19 775.05		6,79
1011 CP 92-563054-8 E-Deposito			8.15		0,00
1020 Banque cantonale bernoise 16 253.172.3.21			9 537.52		3,27
1021 Banque cantonale bernoise 16 261.795.7.13			4 564.35		1,57
1022 Banque cantonale bernoise 16 266.552.4.65 - Euro		152.21	190.32		0,07
1024 Banque cantonale bernoise 16 264.732.5.52 - USD		2 673.10	2 899.53		1,00
1025 Banque cantonale bernoise 16 286.759.6.69 Carte			26 241.50		9,01
1026 Banque cantonale bernoise 16 484.675.1.49 Fonds			13 927.05		4,78
<b>Total Liquidités et titres</b>			<b>97 976.11</b>		<b>33,63</b>
1100 Débiteurs CHF			17 038.35		5,85
1165 Paiements pour projets et campagnes			17 171.60		5,89
1176 Avoir sur impôt anticipé			440.66		0,15
1300 Actifs transitoires			140 157.30		48,11
<b>Total Créances</b>			<b>174 807.91</b>		<b>60,00</b>
<b>Total Actifs circulants</b>			<b>272 784.02</b>		<b>93,63</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>					
1500 Mobilier, installations			1.00		0,00
1600 Informatique / TI			18 548.22		6,37
<b>Total Biens mobiliers</b>			<b>18 549.22</b>		<b>6,37</b>
<b>Total Actifs immobilisés</b>			<b>18 549.22</b>		<b>6,37</b>
<b>Total Actifs</b>			<b>291 333.24</b>		<b>100,00</b>
<b>PASSIFS</b>					
<b>CAPITAL ÉTRANGER</b>					
2000 Créanciers CHF			39 806.84		13,66
2003 Créancier emplacements stand			-23 446.70		-8,05
2004 Créancier cartes de crédit			-6 239.76		-2,14
2220 Créancier AVS/AI/APG/AC			2 388.24		0,82
					12 143.05

COMPTE DÉNOMINATION	REMARQUES	DEVISE ÉTR.	ACTIFS (CHF)	PASSIFS (CHF)	% ANNÉE PRÉC. (CHF)
2240 Créancier LPP			3 147.60	1,08	4 326.70
2250 Créancier Impôt à la source			9 788.77	3,36	7 243.92
2260 Créancier ZH Versicherung			8 036.55	2,76	10 243.48
2300 Passifs transitoires			18 798.65	6,45	6 400.00
<b>Total Capital étranger à court terme</b>			<b>52 280.19</b>	<b>17,95</b>	<b>76 193.39</b>
2100 Prêts			0.00		60 000.00
<b>Total Capital étranger à long terme</b>			<b>0.00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 000.00</b>
2610 Fonds forum Tchétchénie	1		16 078.77	5,52	21 219.17
2620 Fonds éducation Droits de l'Homme Afghanistan	1		0.00	0,00	10 096.47
2630 Fonds Roms	1		0.00	0,00	39.82
2650 Fonds Congo	1		9 193.64	31,55	19 167.08
2670 Fonds archives Tchétchénie	1		34 353.05	11,79	68 169.21
2680 Fonds San	1		1 493.00	0,51	1 493.00
2690 Fonds Belo Monte	1		11 438.10	3,93	0.00
<b>Total Capital fonds</b>			<b>155 286.56</b>	<b>53,30</b>	<b>120 184.75</b>
<b>Total Capital étranger</b>			<b>207 566.75</b>	<b>71,25</b>	<b>256 378.14</b>
<b>FONDS PROPRES</b>					
2800 Capital de l'organisation			119 483.52	41,01	112 880.94
<b>Total Capital/Privé</b>			<b>119 483.52</b>	<b>41,01</b>	<b>112 880.94</b>
2190 Résultat de l'année			-35 717.03	-12,26	6 602.58
<b>Total Réserves, bénéfices de l'exercice</b>			<b>-35 717.03</b>	<b>-12,26</b>	<b>6 602.58</b>
<b>Total Fonds propres</b>			<b>83 766.49</b>	<b>28,75</b>	<b>119 483.52</b>
<b>Total Passifs</b>			<b>291 333.24</b>	<b>100,00</b>	<b>375 861.66</b>
<b>Total du bilan «doit et avoir»</b>			<b>291 333.24</b>		<b>0.00</b>

# 18 Compte de résultat du 1.1. – 31.12.2010

COMPTE DÉNOMINATION	REMARQUES	CHARGES 2010 (CHF)	RECETTES 2010 (CHF)	%	2009 (CHF)
<b>RECETTES DE VENTE</b>					
3000	Vente de calendriers et de matériel d'information		5 295.70	0,36	6 253.00
3001	Abonnements à la revue		1 673.00	0,11	3 510.00
<b>Total Recettes de vente</b>			<b>6 968.70</b>	<b>0,47</b>	<b>9 763.00</b>
3300	Cotisations de membres LSV et DD	2	805 940.24	54,49	513 828.66
3301	Cotisations de membres ESR		48 192.05	3,26	51 750.00
3302	Dons	3	72 294.55	4,89	105 370.80
<b>Total Cotisations de membres et dons</b>			<b>926 426.84</b>	<b>62,64</b>	<b>670 949.46</b>
3400	Stands d'information	5	103 560.00	7,00	434 018.50
3401	Courriers directs		13 013.00	0,88	23 608.90
3430	Vente calendrier et matériel d'information		0.00	0,00	0.00
3431	Abonnement revue		0.00	0,00	0.00
<b>Total Recettes de fundraising</b>			<b>116 573.00</b>	<b>7,88</b>	<b>457 627.40</b>
3500	Contributions d'entreprise (fonds non liés)		0.00	0,00	1 118.91
3503	Contributions du secteur public (fonds liés)	4	25 677.30	1,74	0.00
3504	Contributions d'organisations, de fondations (fonds liés)	4	403 365.27	27,27	699 808.06
<b>Total Contributions</b>			<b>429 042.57</b>	<b>29,01</b>	<b>700 926.97</b>
<b>Total Recettes</b>			<b>1 479 011.11</b>	<b>100,00</b>	<b>1 839 266.83</b>
<b>Total du compte de résultat «doit et avoir»</b>			<b>0.00</b>		
<b>Produit net des ventes</b>			<b>1 479 011.11</b>	<b>100,00</b>	<b>1 839 266.83</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>					
5000	Salaires	6	549 313.45	37,49	-508 181.85
5005	13 <sup>e</sup> mois de salaire	6	45 768.45	3,09	0.00
5025	./- indemnités journalières perçues (IJM/LAA)	6	-47 285.16	-3,20	0.00
5050	Dédommagements stagiaires	6	7 510.00	0,51	-1 486.50
5060	Formation continue	6	2 340.00	0,16	-1 360.00
5061	Frais de formation	6	568.00	0,04	0.00

COMPTE DÉNOMINATION	REMARQUES	CHARGES 2010 (CHF)	RECETTES 2010 (CHF)	%	2009 (CHF)
5100 Frais divers	6	3 233.55		0,22	0.00
<b>Total Charges de personnel</b>		<b>561 448.29</b>		<b>37,96</b>	<b>-511 028.35</b>
5700 Assurance-accidents	6	3 624.07		0,25	0.00
5710 Assurance-maladies	6	4 939.15		0,33	0.00
5720 Cotisations AVS/AC/AI/APG/AF	6	47 028.09		3,18	-72 657.93
5740 Autres prestations sociales/LPP	6	32 004.35		2,16	0.00
<b>Total Charges sociales</b>		<b>87 595.66</b>		<b>5,92</b>	<b>-72 657.93</b>
5800 Autres charges de personnel		559.90		0,04	0.00
<b>Total Autres charges de personnel</b>		<b>559.90</b>		<b>0,04</b>	<b>0.00</b>
5900 Salaires financés par les fonds	7	-60 642.54		-4,10	192 552.07
<b>Total Salaires financés par les fonds</b>		<b>-60 642.54</b>		<b>-4,10</b>	<b>192 552.07</b>
<b>Total Charges de personnel</b>		<b>588 961.31</b>		<b>39,82</b>	<b>-391 134.21</b>
<b>Total du compte de résultat «doit et avoir»</b>		<b>588 961.31</b>	<b>1 479 011.11</b>		<b>1 448 132.62</b>
Résultat d'exploitation		890 049.80	0.00	60,18	
		1 479 011.11	1 479 011.11		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>					
<b>CHARGES SECRÉTARIAT</b>					
6000 Loyer	8	30 248.10		2,05	-21 706.10
<b>Total Charges de locaux</b>		<b>30 248.10</b>		<b>2,05</b>	<b>-21 706.10</b>
6100 Suivi des membres	9	54 886.95		3,71	-33 015.24
6101 Rapport annuel	10	22 961.55		1,55	-5 227.30
6102 Revue	11	67 373.30		4,56	-51 150.30
6103 Travail de relations publiques	12	34 884.74		2,36	-359.65
6104 Travail médiatique		3 299.25		0,22	-6 867.60
6105 Frais de communication de tiers		1 771.10		0,12	0.00
<b>Total Frais de communication</b>		<b>185 176.89</b>		<b>12,52</b>	<b>-99 620.09</b>
6300 Assurance choses d'entreprise		437.80		0,03	-536.80
<b>Total Assurances, redevances et taxes</b>		<b>437.80</b>		<b>0,03</b>	<b>-536.80</b>

## 20 Compte de résultat du 1.1. – 31.12.2010

COMPTE DÉNOMINATION	REMARQUES	CHARGES 2010 (CHF)	RECETTES 2010 (CHF)	%	2009 (CHF)
6400 Electricité		1 375.50		0,09	0.00
<b>Total Frais d'énergie et de traitement des ordures ménagères</b>		<b>1 375.50</b>		<b>0,09</b>	<b>0.00</b>
6500 Matériel de bureau		2 203.20		0,15	-2 652.55
6510 Imprimerie		3 012.00		0,20	0.00
6520 Entretien matériel informatique	13	17 620.10		1,19	0.00
6525 Amortissement Informatique/TI		0.00		0,00	-8 300.15
6530 Téléphone/communication/ports divers		8 142.95		0,55	-7 976.71
6540 Livres/magazines		659.26		0,04	-861.80
6550 Acquisitions du secrétariat	13	4 845.65		0,33	-37 253.90
6560 Révision		5 435.15		0,37	-4 597.40
6570 Zewo		1 447.80		0,10	0.00
6580 Frais de déplacement secrétariat		2 881.05		0,19	-1 311.20
6590 Autres frais administratifs		5 866.30		0,40	-4 933.21
<b>Total Frais administratifs et informatiques</b>		<b>52 113.46</b>		<b>3,52</b>	<b>-67 886.92</b>
6601 Courriers directs		5 516.20		0,37	-24 160.40
6602 Stands d'information	5	109 417.54		7,40	-599 473.97
<b>Total Charges fundraising</b>		<b>114 933.74</b>		<b>7,77</b>	<b>-623 634.37</b>
6700 Autres charges d'exploitation		671.05		0,05	-1 830.75
6799 Frais administratifs financés par les fonds	14	-23 540.36		-1,59	67 543.74
<b>Total Autres charges d'exploitation</b>		<b>-22 869.31</b>		<b>-1,54</b>	<b>65 712.99</b>
6810 Intérêts des prêts		600.00		0,04	0.00
6830 Intérêts bancaires		426.60		0,03	307.93
6840 Frais bancaires et postaux		2 297.92		0,16	-2 380.93
6860 Compensation de change		-66.29		0,00	-1 099.69
<b>Total Résultat financier</b>		<b>3 258.23</b>		<b>0,22</b>	<b>-3 172.69</b>
<b>Total Charges secrétariat</b>		<b>364 674.41</b>		<b>24,66</b>	<b>-750 843.98</b>
<b>PROJETS INTERNES / SPM-CH</b>					
6200 Charges directes projets	15	264 650.33		17,89	-416 379.48
6201 Salaires internes	15	65 043.49		4,40	-193 532.74
6205 Matériel de bureau interne	15	3 019.10		0,20	-2 049.39

COMPTE DÉNOMINATION	REMARQUES	CHARGES 2010 (CHF)	RECETTES 2010 (CHF)	%	2009 (CHF)
6207	Frais de communication internes	15	1 753.75	0,12	0,00
6209	Frais de déplacement internes	15	14 259.92	0,96	-27 022.59
6213	Manifestations internes	15	1 934.35	0,13	0,00
<b>Total Projets internes / SPM-CH</b>			<b>350 660.94</b>	<b>23,71</b>	<b>-638 984.20</b>
6202	Salaires externes	15	41 369.44	2,80	0,00
6204	Loyer externe	15	4 419.15	0,30	0,00
6208	Frais de communication externes	15	2 16.90	0,01	0,00
6210	Frais de déplacement externes	15	4 061.14	0,27	0,00
6212	Apports d'experts externes	15	35 13.65	0,24	0,00
6215	Charges directes projets externes	15	16 382.50	1,11	0,00
<b>Total Projets externes / Organisations partenaires</b>			<b>69 962.78</b>	<b>4,73</b>	<b>0,00</b>
6230	Charges directes campagnes	15	20 517.70	1,39	-25 227.64
6236	Matériel de bureau interne	15	29.90	0,00	-950.10
6238	Frais de communication internes	15	2 059.05	0,14	-894.31
6240	Frais de déplacement internes	15	4 541.41	0,31	-6 526.67
6242	Apports d'experts internes	15	12.00	0,00	0,00
6244	Manifestations internes	15	279.85	0,02	0,00
<b>Total Campagnes internes / SPM-CH</b>			<b>27 439.91</b>	<b>1,86</b>	<b>-33 598.72</b>
6241	Frais de déplacement externes	15	535.25	0,04	0,00
6243	Apports d'experts externes	15	622.70	0,04	0,00
6245	Manifestations externes	15	1 000.00	0,07	0,00
6246	Charges directes campagnes	15	11 845.00	0,80	0,00
<b>Total Campagnes externes / Organisations partenaires</b>			<b>14 002.95</b>	<b>0,95</b>	<b>0,00</b>
6260	Charges campagnes	15	5 562.12	0,38	-1 655.05
6261	Contributions à des projets/campagnes externes	15	2 230.00	0,15	-3 335.60
6262	Cotisation de membre à la SPM Int.	15	12 643.45	0,85	-9 486.56
6263	Cotisation de membre à des organisations partenaires	15	950.00	0,06	-648.49
<b>Total Frais divers campagnes</b>			<b>21 385.57</b>	<b>1,45</b>	<b>-15 125.70</b>
<b>Total Projets et campagnes</b>			<b>483 452.15</b>	<b>32,69</b>	<b>-687 708.62</b>
<b>Total Charges d'exploitation</b>			<b>848 126.56</b>	<b>57,34</b>	<b>-1 438 552.60</b>

## 22 Compte de résultat du 1.1. – 31.12.2010

COMPTE DÉNOMINATION	REMARQUES	CHARGES 2010 (CHF)	RECETTES 2010 (CHF)	%	2009 (CHF)
<b>RÉSULTATS ACCESSOIRES</b>					
7000 Recettes exceptionnelles		-501.37		-0,03	0,00
7001 Charges exceptionnelles	16	43 039.83		2,91	0,00
7002 Perte débiteurs		0,00		0,00	-5 826.35
7003 Dissolution des provisions		0,00		0,00	24 000,00
<b>Total Résultat exceptionnel</b>		<b>42 538.46</b>		<b>2,88</b>	<b>18 173.65</b>
<b>Total Résultats accessoires</b>		<b>42 538.46</b>		<b>2,88</b>	<b>18 173.65</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL ET EXTÉRIEUR À L'EXPLOITATION</b>					
<b>RÉSULTAT FONDS</b>					
8000 Recettes des fonds internes liés			-44 839.30	-3,03	-2 000,00
8001 Attributions de fonds liés			-441 042.57	-29,82	-700 926.97
8003 Utilisation de fonds liés			450 780.06	30,48	681 775.88
<b>Total Résultat fonds liés</b>			<b>-35 101.81</b>	<b>-2,37</b>	<b>-21 151.09</b>
<b>Total Résultat fonds</b>			<b>-35 101.81</b>	<b>-2,37</b>	<b>-21 151.09</b>
<b>Total Résultat exceptionnel et extérieur à l'exploitation</b>			<b>-35 101.81</b>	<b>-2,37</b>	<b>-21 151.09</b>
<b>CLÔTURE</b>					
<b>CLÔTURE</b>					
9000 Compte de résultat		-35 717.03		-2,41	6 602.58
9100 Bilan		0,00		0,00	0,00
<b>Total Clôture</b>		<b>-35 717.03</b>		<b>-2,41</b>	<b>6 602.58</b>
<b>Compte de profits et pertes somme « doit et avoir »</b>		<b>1 443 909.30</b>	<b>1 443 909.30</b>		<b>0,00</b>
<b>Bénéfice</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
		<b>1 443 909.30</b>	<b>1 443 909.30</b>		<b>0,00</b>

# Remarques concernant les comptes annuels 2010

Les frais matériels du secrétariat ne sont pas grevés sur d'autres catégories de dépenses. Ces coûts sont entièrement englobés dans les dépenses de l'administration. De même, les frais de personnel ne sont pas grevés sur d'autres catégories, à l'exception des frais de personnel financés par les fonds pour projets.

- 1 **Capital du fonds: résultat des recettes et dépenses pour les projets menés par la SPM.**
- 2 Les cotisations de membres perçues par système de recouvrement direct ont significativement augmenté en 2010. Ces recettes comprennent l'ensemble des cotisations de membres LSV, y compris celles des nouveaux membres qui ont adhéré à l'association au cours de l'année précédente.
- 3 Certes, le montant des dons a diminué par rapport à l'année précédente, mais uniquement parce que la SPM a comptabilisé en 2009 un don considérable qui n'était pas prévu. Nous remercions sincèrement nos donatrices et donateurs pour le soutien important que représentent leurs dons.
- 4 Les dons liés à des fonds particuliers ont été moins importants que l'année précédente, car nous avons pu clore certains projets en 2010. Nous remercions les organisations, les fondations, les paroisses ainsi que les donatrices et donateurs particuliers pour leurs contributions généreuses pour nos projets.
- 5 Au lieu de commencer dès le mois de janvier, l'agence de fundraising n'a démarré ses campagnes de publicité pour recruter de nouveaux membres qu'au printemps, récoltant donc moins de nouvelles adhésions que prévu.

6 Les dépenses en matière de salaires et de charges sociales ont été un peu plus élevées qu'en 2009, notamment parce que nous avons pu procéder à une légère augmentation du taux d'activité.

	2010	2009
Salaires	588 962	580 840
Taux d'activité SPM (à la fin de l'année)	770%	760%
Nombre d'employé-e-s	11	10

- 7 Les contributions pour projets ont permis de financer moins de salaires que l'année précédente.
- 8 Les coûts engendrés par le déménagement fin 2010 dans les nouveaux bureaux de la SPM ont également été grevés sur ce compte.
- 9 Le nombre des membres s'étant accru, les frais de suivi des membres ont augmenté en conséquence.
- 10 Comprend la nouvelle conception du rapport annuel et pour la première fois son impression en couleur.
- 11 Le nombre des membres s'étant accru, les coûts liés à la production et à l'envoi de la revue 2010 ont augmenté.
- 12 Des investissements substantiels ont été réalisés en vue du nouveau site Internet planifié ainsi que pour la création d'une nouvelle identité visuelle.
- 13 Les dépenses informatiques sont désormais comptabilisées sur un compte à part, et non sur celui des acquisitions du secrétariat comme l'année précédente.
- 14 Frais généraux qui ont été réglés par des projets financés par des fonds.
- 15 Nouveauté 2010: désormais, les comptes annuels font apparaître le détail des coûts des campagnes et des projets.
- 16 Mise en perte de CHF 30 000.- à cause d'une obligation qu'une agence n'a pas remplie envers SPM.

## 24 Équipe



**Christoph Wiedmer**  
directeur,  
responsable Projets



**Franziska Stocker**  
responsable Communi-  
cation, suppléante  
du directeur



**Marcel Bärtschi**  
responsable Adminis-  
tration et Finances



**Kaspar Haller**  
responsable Politique  
(jusqu'au 31.12.)



**Valjentina Ademi**  
collaboratrice Adminis-  
tration et Finances



**Ruslan Bazgiev**  
collaborateur Projets



**Christian Bosshard**  
collaborateur Communi-  
cation (dès le 16.08.)



**Shoma Chatterjee**  
**Kilchhofer**  
coordinatrice de projet



**Regula Hafner**  
coordinatrice de projet  
(jusqu'au 30.11.)



**Nadia Imgrüt**  
collaboratrice Politique  
(jusqu'au 31.12.)



**Elizabeth Ndungi**  
collaboratrice Adminis-  
tration et Finances



**Hans Stutz**  
collaborateur Communi-  
cation (jusqu'au 31.08.)

### Un grand merci

La SPM tient à remercier chaleureusement les nombreuses personnes, stagiaires ou bénévoles, qui ont soutenu le travail de l'association au quotidien. Toutes ces personnes effectuent d'innombrables heures d'un travail de valeur et influencent ainsi de manière décisive les contenus de l'organisation. En 2010, le secrétariat a pu compter en particulier sur le soutien de Flavia Fries, Karin Riedweg, Claudia Schwarzenbach, Sanna Vögeli et de Rahel Zürrer. Mille mercis!

# Comité



**Ruth-Gaby  
Vermot-Mangold**  
présidente



**Göpf Berweger**  
vice-président



**Sonja Beeli-  
Zimmermann**



**Remo Gysin**



**Thomas Huonker**



**Josef Lang**



**Paolo Wegmüller**



**Urs Zschokke**

### > La SPM Suisse

La Société pour les peuples menacés Suisse (SPM Suisse), dont le siège est à Berne, est une association membre de la Société pour les peuples menacés International. Elle dispose ainsi d'un statut consultatif au sein du Conseil économique et social (ECOSOC) de l'ONU à Genève ainsi qu'au sein du Conseil de l'Europe à Strasbourg. La SPM Suisse est indépendante sur le plan institutionnel mais travaille en accord avec les principes énoncés par la SPM International.

#### Raison sociale

Gesellschaft für bedrohte Völker Schweiz  
Société pour les peuples menacés Suisse  
Società per i popoli minacciati Svizzera  
Societat per ils pievels periclitads Svizra

#### Statuts

Voteés lors de l'assemblée générale constitutive le 20 mai 1989 à Berne et révisés la dernière fois lors de l'assemblée générale annuelle du 13 octobre 2006.

#### But de l'association (résultant de la ligne directrice)

La SPM est une organisation des droits de l'Homme qui s'investit pour les minorités opprimées et les peuples autochtones et promeut la diversité culturelle. Le travail de la SPM est empreint de l'idée que les droits de l'Homme sont universels. La SPM documente les violations des droits de l'Homme, informe et sensibilise le public sur les questions relatives aux droits de l'Homme et représente les intérêts des victimes contre les administrations et les instances décisionnelles. Elle soutient au niveau local les efforts qui s'inscrivent sur le long terme et qui visent au renforcement des droits des minorités et des peuples autochtones. La SPM travaille au niveau national et international avec des organisations et des personnes qui poursuivent les mêmes buts.

#### Organes

##### a) Assemblée générale

L'assemblée générale est l'organe supérieur de la SPM Suisse. Il lui incombe l'élection des membres du comité et de l'organe de révision. Les membres approuvent le rapport ainsi que les comptes annuels à l'occasion de la réunion de l'assemblée générale qui se tient chaque année.

##### b) Comité

Le comité est l'organe directeur de la SPM Suisse. Il est responsable de la direction générale des affaires ainsi que de l'orientation stratégique de la Société. Il approuve le budget annuel ainsi que le rapport et les comptes annuels à l'attention de l'assemblée générale.

##### c) Secrétariat

Le secrétariat agit comme organe exécutif de la SPM Suisse. Il entretient un lien étroit avec le comité et les membres de la Société.

Le contact avec les médias fait partie du travail de la SPM.



**Société pour les peuples menacés**

Schermenweg 154

CH-3072 Ostermundigen

Tél. 031 311 90 08

Fax 031 311 90 65

[info@gfbv.ch](mailto:info@gfbv.ch)

[www.gfbv.ch](http://www.gfbv.ch)



**Une voix pour les persécutés.**  
**[www.gfbv.ch](http://www.gfbv.ch)**



Affranchir  
s.v.p.  
Merci !

Société pour  
les peuples menacés  
Schermenweg 154  
CH-3072 Ostermundigen

# Contact

## Oui, je soutiens la Société pour les peuples menacés:

- Je deviens membre et reçois la revue «Voice»  
(cotisation: CHF 60.- ou plus).
- Je souhaite verser ma cotisation par débit direct.  
Veuillez me faire parvenir le formulaire correspondant.
- Je m'abonne à la revue «Voice» (abonnement annuel CHF 30.-).

Je souhaite soutenir le travail de la Société pour les peuples menacés par un don. Veuillez m'envoyer un bulletin de versement pour le montant suivant:  CHF 20.-  CHF 50.-  CHF 100.-  
 CHF 250.-  CHF \_\_\_\_\_.-

- Je souhaite être informé-e régulièrement des activités de la Société pour les peuples menacés et m'abonne à la newsletter électronique gratuite (merci d'indiquer votre adresse e-mail).

## Mon adresse:

Prénom, Nom
Rue
NPA/Lieu
Téléphone
E-mail

Société pour les peuples menacés  
Schermenweg 154, CH-3072 Ostermundigen  
Tél. 031 311 90 08, Fax 031 311 90 65  
E-mail [info@gfbv.ch](mailto:info@gfbv.ch), [www.gfbv.ch](http://www.gfbv.ch)  
Bernier Kantonalbank (BCBE): IBAN CH05 0079 0016 2531 7232 1